



MAIRIE DE TRAMBLY
71520 SAÔNE ET LOIRE

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020

Les Conseillers Municipaux se sont réunis le vendredi dix juillet deux mille vingt à vingt heures, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard Perrin, Maire.

Présents : Mrs Bernard Perrin, Christophe Balvay, Jean-Pierre Besson, Ludovic Genette, Jean-Pierre Jaillot,

Mmes Monique Vouillon, Christine Vivier. Nathalie Segaud, Nicole Revel, Stéphanie Taboulet,

Absent : M. Thierry Moiroux.

Secrétaire de séance : M. Christophe Balvay.

Informations et communications sur les différentes réunions intercommunales :

Communauté de Communes St Cyr- Mère Boëtier :

Le Maire commente la première réunion du Conseil Communautaire de la Com.Com. St Cyr Mère Boëtier qui s'est tenue ce jeudi 09 juillet à la salle du CART à Matour avec l'élection du Président et de vice-présidents.

Conseil d'Ecole :

Le Maire et son Adjoint ont participé à la réunion du Conseil d'Ecole le mardi 30 juin en visio conférence,

Les effectifs scolaires prévus au sein du RPI des Grosne pour la rentrée de l'année 2020/2021 seraient de 115 élèves dont 26 pour la classe des CM à Trambly.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Grosne se réunira le lundi 20 juillet à 20 heures, salle du « mille Club » à Trambly pour le vote du Bureau.

Taux imposition :

Le Maire présente et détaille l'état de notification du produit assuré des trois taxes directes locales au titre de l'année 2020, après délibération, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal, décide de ne pas modifier les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2020 :

Décide maintenir en 2020 les taux votés en 2019 à savoir :

Taxes foncières (bâti) 12.21 %

Taxes Foncières (non bâti) 47.18 %

Taxe habitation 7.48 %

Travaux rénovation « salle communale du Mille Club »

Le Maire rappelle le projet de travaux de rénovation énergétique de la salle communale du « Mille Club ». Ce dossier est en cours, une réunion sur place est programmée le mardi 21 juillet prochain à 17 h 30 en présence de M. Philippe Prost , Maître d'oeuvre pour ce dossier.

Le Maire explique que dans le cadre du projet de travaux de rénovation énergétique de la salle communale du « Mille Club », différentes études sont à réaliser.

Il présente la proposition du cabinet études thermiques pour réaliser cette mission.

Adressage :

Monique Vouillon, Adjointe fait le point sur ce dossier : elle rappelle la délibération en date du 29 novembre 2019 de la validation de ce projet avec la Poste, à ce jour la comptabilisation des poteaux, plaques de rues et numéros a été arrêtée.

Pour en réduire le coût et d'harmoniser la forme, ces achats seront réalisés par la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier pour l'ensemble des communes membres

Travaux Voirie :

Christophe Balvay, Adjoint présente la programmation des travaux de voirie d'intérêt communautaire pour l'année 2020 confiés à l'Entreprise Thivent :

- Chemin de la MAM (47ml), Montée du « Bourg » (282 ml) Chemin de la Croix Rouge (138m2), Chemin des Barres (310 ml), Chemin des Tilleuls (25 ml+patte), Chemin de la Forêt (508 ml), Chemin Bel Horizon (92 ml+patte), Route du Pas de la Sue (19 ml+57m2),

Subventions aux Associations :

Le Conseil Municipal décide l'attribution de subventions au titre de l'année 2020 -aux Associations suivantes :

Clique des Sapeurs Pompiers de Matour	100.00 €
Bibliothèque de Trambly	600.00 €
Cantine scolaire de Trambly	200.00 €
Ass. Les Amis des Fleurs de Trambly	250.00 €
Amicale des donneurs de sang de Matour	100.00 €

Objet : Sénatoriales 2020

Vu le décret de convocation n°2020-812 du 29 juin,

Vu la circulaire ministérielle n°INTA2015957J du 30 juin 2020,

Vu, l'arrêté préfectoral du 30 Juin fixant le nombre de délégués et suppléants à élire,

Le bureau électoral est composé par les deux membres présents du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et de deux membres présents les plus jeunes,

La présidence du bureau est assurée par le Maire qui rappelle l'objet de la séance qui est l'élection d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants en vue des élections sénatoriales :

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote,
Après dépouillement, les résultants sont les suivants :

Proclamation de l'élection des délégués

M. PERRIN Bernard a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Proclamation de l'élection des suppléants

Mme VOUILLON Monique a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme VIVIER Christine a été proclamé élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

M. BALVAY Christophe a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Assainissement collectif : passage du topographe géomètre

Suite à la demande de la Communauté de Communes St Cyr – Mère Boëtier, la Société Ellipse procède à un géoréférencement de tout le réseau d'assainissement collectif existant sur la commune et il est indispensable de recenser les tabourets. A ce jour, seulement quelques relevés sur des propriétés privées n'ont pas pu être réalisés.

Maison Communale « à la Toule » :

Le Maire confirme que les travaux de mise aux normes de l'électricité de cette habitation, ont été réalisés par la SAS Bonhomme.

Avant la mise en location de cette maison, (réunion du 29 novembre dernier), un nouveau nettoyage et déblayement de divers matériel sera réalisé le samedi 25 juillet prochain par les élus.

Impôts Directs :

Le Maire donne lecture d'un courrier de la Direction générale des Impôts directs de Saône et Loire en date du 02 juin dernier. Après chaque nouvelle élection municipale, il convient de leur proposer vingt quatre délégués afin de constituer une commission de six titulaires et de six suppléants.

Agence Postale Communale :

Le Maire informe l'assemblée que suite au départ en retraite de Mme Colette Chaintreuil au 30 juin dernier, Mme Nathalie Piedade, Agent à l'APC de Brandon a été recrutée pour tenir durant quelques semaines (en juillet et août) notre Agence Postale Communale.

Renouvellement contrat photocopieur :

Le Maire informe les Elus que le contrat de location du photocopieur installé en Mairie est arrivé à son terme, et qu'il est opportun de renouveler cette prestation, le Conseil Municipal accepte la nouvelle proposition de location d'un copieur (avec copie noir/blanc et couleur) auprès de la société XEFI Macon ;

Autorise le Maire à signer le contrat de location correspondant.

Monique Vouillon quitte la séance :

Le Maire présente un devis de réfection d'une petite partie de la toiture de l'Eglise : nettoyage, reprise tuiles, zinguerie pour un montant de 556.00 euros, après

discussion, le Conseil Municipal, accepte ce devis de travaux présenté par M. Jérôme Vouillon.

HLL du Moulin de la Vallée :

Le Maire rappelle qu'une déclaration de sinistre (dégâts des eaux) a été déclarée à notre Compagnie d'Assurances le 18 février dernier, le passage de l'expert mandaté par cette compagnie a eu lieu le 25 juin dernier. Son rapport n'est à ce jour pas réceptionné.

Réunions diverses :

- Christine informe qu'elle a participé à la réunion du Jury d'assises à la Mairie de la Chapelle de Guinchay le lundi 06 juillet dernier,
- L'Outil en Main : Monique présente le compte rendu de la réunion à laquelle elle a participé le 07 juillet dernier à Tramayes : nouvelle association qui a pour but d'initier les enfants de 09 à 14 ans avec l'aide d'artisans bénévoles de notre secteur à la connaissance et à la pratique des gestes techniques de leur métier.
- MARPA , « La Chaumière », le Maire fait part d'une invitation à l'Assemblée générale de la MARPA de Matour qui aura lieu le jeudi 16 juillet prochain à 15 heures, salle du Cart, Monique Vouillon se charge de représenter la Municipalité.
-

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Vendredi 11 septembre à 20 heures, salle de la Mairie.